

# RÉSOLUTION VII - MAROC

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : L'ÉVACUATION ET LA RELOCALISATION DES POPULATIONS LGBT PERSÉCUTÉES

L'Assemblée Générale,

- Constatant une hausse de l'homophobie dans le monde créant ainsi de nombreuses tensions et de persécutions dans les pays où les populations LGBT résident,
- Observant les nombreux actes anti-LGBT grandissant dans le monde, comme par exemple lors de la fusillade d'Orlando en 2016 ayant causé la mort de 49 personnes et blessé 53 personnes ou de l'attentat d'Oslo en 2022 ayant causé une vingtaine de blessés et 2 morts ce qui instaure ainsi un climat d'insécurité pour tout le monde,
- Remarquant qu'environ la moitié des pays d'Afrique et d'autres dans de nombreuses régions du Monde font de l'idéologie LGBT un acte illégal et punissable par la loi, tel que de nombreuses années d'emprisonnement en Algérie et au Burkina Faso, voir une peine de mort au Brunei, monopolisant ainsi le système judiciaire déjà faible dans ces pays,
- Soulignant que de nombreux pays restent un état musulman profondément ancré dans ses valeurs et ne protègent donc pas ces populations,
- Contrainte de constater que les mœurs et les valeurs de bien des pays ne sont pas en adéquation avec les valeurs promues par la communauté LGBT ce qui crée ainsi un danger pour la cohésion des pays,
- Rappelant l'impact qu'a eu la colonisation non seulement sur le Maroc mais aussi sur les pays africains, sud-américains et asiatiques et craignant toute forme d'imposition de valeurs ou de modèles sociaux extérieurs.
- Décide de s'engager à offrir aux populations LGBT une solution viable et durable, leur donnant ainsi une chance de vivre dignement en dehors des pays menaçants ;  
de faciliter grandement le départ de ces personnes vivant sur ces territoires où leur présence pose un problème vers les pays d'accueil ;  
la création d'un cadre de coopération multilatérale, incluant des accords de transferts, des programmes d'accueil et d'intégration, ainsi que des dispositifs de suivi garantissant la protection et le bien-être des personnes concernées ;  
de soutenir et financer le HCR dans le but de lui permettre de concentrer davantage ses actions sur la protection et l'assistance des personnes LGBT en situation de vulnérabilité ;  
d'encourager la mise en place de procédures confidentielles menées par du personnel formé pour identifier avec justesse les personnes LGBT persécutées pour éviter tout abus des personnes prétendant être LGBT.

*Le texte français fait foi.*